

# Mode de vie, dynamique familiale et construction de l'identité : les familles monoparentales en France

Perla KOROSEC-SERFATY\*

Véronique JECKER

Beatrix FARENDLA

Aujourd'hui, près d'un million de personnes vivent seules en France et ont à leur charge, durablement ou temporairement, un million six cent mille enfants. 85 % d'entre elles sont des femmes. Alors qu'autrefois la cause principale de la formation de familles monoparentales était le veuvage, de nos jours c'est plutôt la séparation ou le divorce. Viennent ensuite le veuvage et le célibat avec ou sans enfant.

Le nombre des familles monoparentales est passé en France de 654 000 en 1968 à 723 000 en 1975, pour atteindre 928 000 en 1981 (6 % des familles) (Sullerot, 1985), soit un accroissement de 42 % en vingt ans. Durant la même période, le nombre des familles monoparentales dont le chef est une femme a crû de 50 %.

L'élévation de la courbe des divorces s'est accentuée dans tous les pays d'Europe dans les années 1970 : de 8 % à 18 % en 1978 au Luxembourg ; de 10 % à 19 % en Belgique ; de 12 % à 22 % aux Pays-Bas par exemple (Sullerot, 1985). Dans le même temps la fréquence du remariage des divorcés s'abaisse, la cohabitation juvé-

\* Psychologue, université Louis-Pasteur, Strasbourg.

nile et le nombre des naissances hors mariage augmentent. Il semble que l'on puisse interpréter ces faits comme une remise en cause du modèle du mariage stable et comme une meilleure acceptation sociale « d'histoires conjugales » discontinues au cours du cycle de vie.

On s'accorde donc à penser aujourd'hui, que la France des années 80 stigmatise moins, socialement, ces modèles de vie conjugale et/ou familiale qu'elle considérait, il y a encore peu de temps, comme déviants. La cohabitation juvénile, par exemple, se constitue en nouvelle normalité. Peut-on en dire autant de la situation de parent seul chef de famille ? Nous sommes en fait, peu familiers de la manière dont se vit cette situation et encore moins renseignés sur les modes de vie de ces familles. C'est pourquoi nous nous sommes donné comme tâche de les mieux connaître.

Notre terrain d'étude est l'Alsace, région située au Nord-Est de la France, et plus particulièrement Strasbourg qui en est la capitale commerciale et culturelle. Nous retrouvons, au niveau de la Communauté Urbaine de Strasbourg, la tendance générale observée dans le reste de la France, relative à l'augmentation du nombre des familles monoparentales (5,4 % du nombre total des familles).

L'objectif de notre travail est d'étudier les modes de vie et le vécu des familles monoparentales dont le chef est une femme, sans préjuger de leur spécificité par rapport aux familles biparentales.

Certains auteurs américains considèrent les familles monoparentales comme une population « spéciale ». Une telle approche est-elle justifiée et si oui, en quels termes ? Nous tenterons de répondre à cette question.

## LES FAMILLES BIPARENTALES EN FRANCE

La vie sociale des familles biparentales en France s'articule autour de la « sociabilité familiale » (Bourguignon et Roussel, 1976). Cette expression recouvre plusieurs réalités et d'abord le fait que les réseaux de parenté sont solides et vivants au sein de la famille française. Leur prégnance fournit la base d'une identification à un groupe familial et au lieu où se déroulent la vie sociale et domestique de la famille.

Les réseaux de parenté au sein de la famille française ont des fonctions affectives et sociales importantes qui se manifestent en particulier dans l'aide intergénérationnelle : aide matérielle, spécialement dans les périodes difficiles, aide à la promotion sociale qui vise soit à la conservation par les enfants du même statut socio-économique que leurs parents, soit à la facilitation des processus d'ascension sociale par rapport à ces derniers (Pitrou, 1976).

	Taux d'accroissement sur la période			1982		1975		1968	
	1968-1975	1975-1982	1968-1982	N	%	N	%	N	%
Familles monoparentales	+ 10,4 %	+ 22,7 %	+ 35,4 %	887		723		655	
Total femmes	+ 11,5 %	+ 30,5 %	+ 45,5 %	758	(85,5 %)	581	(80,4 %)	521	(79,5 %)
Veuves				N	%	N	%	N	%
Mariées-séparées	- 10,7 %	- 11,5 %	- 21,0 %	230	30,3	260	44,7	291	55,8
Divorcées	+ 6,7 %	+ 4,2 %	+ 11,2 %	99	13,1	95	16,3	89	17,2
Célibataires	+ 64,5 %	+ 96,1 %	+ 222,6 %	300	39,6	153	26,3	93	17,8
Total hommes	+ 52,1 %	+ 76,7 %	+ 168,7 %	129	17,0	73	12,6	48	9,2
Veufs	+ 6,0 %	- 9,1 %	- 3,7 %	129	(14,5 %)	142	(19,6 %)	134	(20,5 %)
Mariés-séparés				N	%	N	%	N	%
Divorcés	- 15,6 %	- 13,0 %	- 26,6 %	47	36,4	54	38,0	64	47,8
Célibataires	+ 20,8 %	- 43,1 %	- 31,2 %	33	25,6	58	40,8	48	35,8
	+ 35,3 %	+ 82,6 %	+ 147,1 %	42	32,6	23	16,3	17	12,7
	NS	NS	NS	7	5,4	7	4,9	5	3,7

NS = Non Significatif

Les chiffres ont été arrondis au millier supérieur ou inférieur.

Tableau 1 : Évolution des hommes et des femmes se trouvant en situation monoparentale selon le statut matrimonial aux trois derniers recensements. (Source : recensements INSEE).

Caractéristiques	Type de ménage	Familles monoparentales (en pourcentage)	Femmes seules + enfant(s) (en pourcentage)	Hommes seuls + enfant(s) (en pourcentage)
Moins de 40 ans		48,39	51,12	23,88
De 40 à 64 ans		49,88	47,63	70,15
65 ans et plus		01,73	01,25	05,97
0 enfant de - de 16 ans		31,19	29,51	46,27
1 enfant de - de 16 ans		42,04	42,73	35,82
2 enfants de - de 16 ans		17,20	17,62	13,44
3 enfants de - de 16 ans		06,73	07,15	02,98
4 enfants et plus de - 16 ans		02,84	02,99	01,49

Tableau 2 : Situation monoparentale à Strasbourg selon les caractéristiques des familles (âge du chef de famille et nombre d'enfants de moins de 16 ans). (Source : INSEE, 1982).

L'économie du couple au sein des familles biparentales est également influencée par l'entrée massive des femmes françaises sur le marché du travail : en 1982, 41 % de la population active est féminine. Chez les femmes qui ont des enfants en bas-âge, l'attitude à l'égard du travail diffère en fonction des catégories socio-professionnelles. En revanche, l'évolution de la répartition des rôles au sein du couple va dans le même sens pour toutes : la femme, ouvrière ou cadre, est toujours confrontée à la même concurrence entre rôles domestique et professionnel. Certes, il ne s'agit pas d'effacer la différence entre les catégories sociales et professionnelles mais dans le domaine de la répartition des tâches et des statuts elle semble être plus de nature quantitative que qualitative (Segalen, 1981).

De plus, au sein du ménage même, il s'effectue une reproduction sociale des rôles puisque les filles sont plus souvent sollicitées que les garçons pour faire la vaisselle (57 contre 40 %), aider à faire le ménage dans la maison (44 contre 28 %), s'occuper des cadets (8 contre 3 %). Seules les courses sont demandées plus souvent aux garçons (23 %) qu'aux filles (15 %) (Segalen, 1981). Ainsi, l'égalité des rôles, au niveau domestique, ne se met en place que lentement.

Enfin, dans les familles françaises, les femmes qui exercent un emploi, comme celles qui n'en exercent pas, continuent à s'identifier fortement à leur rôle de mère. Les enfants sont l'objet d'investissements affectifs intenses, non seulement au niveau personnel

mais aussi social, puisque, comme nous l'avons dit, la famille continue à travers eux à exercer un pouvoir de reproduction sociale qui ne semble pas s'affaiblir.

## LES FAMILLES MONOPARENTALES A STRASBOURG

Notre enquête a été effectuée à Strasbourg et dans la proche agglomération auprès de 87 femmes chefs de famille à la suite d'un veuvage, d'un divorce, d'une séparation ou d'un choix de vie de mère célibataire<sup>1</sup>. Notre échantillon ne comprend que des femmes appartenant à la classe moyenne. Il faudra donc se garder de toute généralisation « abusive » des résultats.

### *Appropriation du chez-soi et construction de l'identité*

Une très forte majorité des femmes se sentent bien dans leur logement et disent avoir réussi à créer une atmosphère agréable pour elles et leurs enfants. Toutes insistent sur le fait qu'elles l'ont aménagé et décoré suivant leurs goûts personnels et qu'il représente en quelque sorte un révélateur d'elles-mêmes, confirmant ainsi les résultats d'études françaises et américaines qui décrivent le chez-soi comme un espace d'investissement, d'efforts, et d'ancrage de l'identité personnelle (Korosec-Serfaty, 1985 ; Kron, 1983), en particulier pour les femmes (Loyd, 1982).

Par exemple, dans la citation « mon appartement est à mon image, un bazar qui me ressemble (Veuve, 32 ans, 1 enfant) », l'idée de « bazar », c'est-à-dire d'assemblage plus ou moins cohérent d'objets divers, évoque une perception de sa propre identité comme faite de pièces et de morceaux qui tiennent ensemble et dont elle veut affirmer la légitimité globale, en tant qu'entité, dans les actes d'appropriation et de mise en scène de sa maison.

La dimension du chez-soi comme refuge, identifiée dans les études de psychologie du chez-soi en France (Bachelard, 1957), est aussi présente dans nos entretiens. Elle est associée à celle d'espace ordonné. L'ordre dans ce cas est généré par et autour d'une personne. C'est une sorte de configuration individuelle des éléments les plus sécurisants : « à la fin de ma journée de travail, quand je rentre, je retrouve mon univers tel que je l'ai voulu, avec mes enfants, que j'aime ; ça me fait oublier la fatigue, tellement je m'y sens bien ».

1. Les sujets devaient répondre à un questionnaire à questions ouvertes, élaboré par Perla Korosec-Serfaty, Véronique Jecker et Michèle Queva.

87 sujets	Situation				Age				Nombre d'enfants					Situation professionnelle				
	Divorcée	Séparée	Mère célibataire	Veuve	20-30	30-40	40-50	≥ 50	1	2	3	4	5	7	Sans profes.	Petit métier	em- ployées	Cadres moyens
Divorcée	48																	
Séparée		14																
Mère célibataire			17															
Veuve				8														
20-30	3	2	13	1	19													
30-40	29	9	4	4	46													
40-50	14	3	0	3		20												
≥ 50	2	0	0	0			2											
1	7	2	6	1	4	8	0	16										
2	22	1	10	1	11	17	0	36										
3	13	9	1	4	4	16	1			26								
4	4	0	0	1	0	3	1				5							
5	1	2	0	0	0	3	0						3					
7	1	0	0	0	0	1	0											
Sans profession	1	4	5	1	9	2	0		0	6	4	0	1	0	11			
Petit métier	1	1	0	0	0	2	0		0	0	2	0	0	0	2			
Employées et cadres moyens	46	9	12	7	12	40	2		17	29	20	5	2	1		74		
Habitat : privé	41	11	13	8	14	38	2		13	30	25	5	0	0	8	2	63	73
Habitat : HLM	7	3	4	0	5	8	0		3	6	1	0	3	1	3	0	11	14

Tableau 3 : Répartition des 87 sujets par situation maritale, âge, nombre d'enfants, situation professionnelle et type d'habitat. Strasbourg, 1986.

L'appropriation du chez-soi représente l'occasion d'un recentrage sur soi qui est la dimension la plus affirmée parmi les sujets interrogés, et ceci d'une manière dynamique : des objets de la vie en couple sont repris et en quelque sorte réappropriés ; d'autres, abandonnés pendant la période du mariage, retrouvent un rang et une utilité nouvelles ; les meubles sont déplacés, les murs repeints, les espaces dans le logement alloués de manière différente. Que les familles vivent dans le logement qui était le leur tant que les deux parents vivaient ensemble ou qu'au contraire elles aient déménagé, elles font de l'espace familial ce qu'en fait toute famille : un espace de réorganisation dynamique et continue de l'identité du groupe familial.

Le marquage de l'espace familial par chaque membre de la famille est strict, comme les règles d'usage des sous-territoires. L'appartement apparaît comme une entité formée de sous-univers juxtaposés : « Chacun son coin : on s'installe là pour être tranquille », « je ferme à clé et elles comprennent qu'elles ne doivent pas entrer... » ou « c'est ma chambre, je l'interdis à ma fille sans mon autorisation » ou enfin « j'ai inculqué à ma fille le sens de son domaine et du respect de celui de l'autre... » sont autant de déclarations qui soulignent cet aspect des pratiques qui impose une stricte alternance des moments de partage de l'espace de vie et de repli sur soi.

L'espace le plus convivial de la maison est le salon-salle à manger dans la moitié des cas, puis la cuisine. Les enfants dont la mère travaille ont tendance à recevoir dans leur chambre plutôt que dans le salon, peut-être parce que les efforts pour le maintenir comme lieu du propre et du montrable sont plus difficiles pour une mère souvent absente. Inversement, les enfants dont la mère est au foyer reçoivent leurs amis dans le salon plutôt que dans leur chambre. En habitat social, les enfants reçoivent bien moins souvent dans leur chambre (19, 24 %) que les enfants qui habitent en habitat privé (80, 76 %). Ceci s'explique peut-être par le fait que les enfants qui vivent en habitat social doivent souvent partager leur chambre avec un ou plusieurs enfants de la famille.

Il semble que le véritable point noir, pour la majorité des familles monoparentales que nous avons interrogées, soit le manque d'espace, en particulier dans les logements sociaux. Malgré cela, l'image que ces femmes donnent de leur expérience du chez-soi est d'une manière générale positive et familière. Par familière, nous voulons dire que les femmes chefs de familles monoparentales s'approprient leur espace privé comme tous les parents le font, qu'elles le transforment en territoire privilégié, en espace de réconfort et ceci en dépit de l'insatisfaction qu'elles peuvent ressentir à propos de tel ou tel de ses aspects fonctionnels.

Il faut rappeler qu'en France, l'État met à disposition des

familles monoparentales des aides financières diverses pour soutenir les familles en difficulté. Ainsi, il existe des assurances-veuvage (créées en 1980), des API (Allocation de Parent Isolé), instituées en 1976, qui reposent sur le concept d'isolement, c'est-à-dire de l'absence d'un partenaire sexuel au domicile de la personne concernée, et les AO (Allocation Orphelin) qui sont de plus touchées par des femmes qui élèvent seules un ou plusieurs enfants de moins de 16 ans à la suite de l'abandon du père (Sullerot, 1985). On peut avancer que cet argent fourni par l'État contribue sans doute à rendre, financièrement, la question du logement moins dramatique que pour ces femmes seules. Mais, encore une fois, il serait faux d'en déduire qu'elle ne se pose qu'en termes d'aide financière au logement. En fait, nous observons une situation bien plus complexe.

### *Le quartier comme expression de l'identité sociale et familiale*

La satisfaction que les femmes manifestent à propos de leur chez-soi s'étend à leur quartier dans 60 % des cas, ce qui laisse 40 % des personnes insatisfaites. L'insatisfaction est centrée sur les thèmes de la sécurité, de la bonne image sociale du quartier, de l'accessibilité des espaces verts et des divers services.

Celles qui, parmi les femmes interrogées, ont pu habiter dans un quartier de leur choix, ont donné la priorité à la situation du logement sur sa taille et ses autres qualités purement spatiales et/ou fonctionnelles. Le choix a impliqué des sacrifices financiers, ainsi que nous le dit une mère célibataire de 23 ans : « je préfère payer plus cher et me serrer la ceinture, plutôt qu'habiter dans un endroit que ne me plaît pas ».

Ces sacrifices financiers sont consentis essentiellement pour protéger une bonne image sociale et privée de soi. Comme la maison, le quartier est un lieu d'investissement : « Je ne veux pas avoir honte de recevoir de la visite. Il faut que je vive dans un endroit accueillant ; les gens jugent aussi là-dessus. » Ce que cette mère de 38 ans nous dit, c'est qu'elle refuse de renoncer à projeter une image positive d'elle-même parce qu'elle est divorcée. C'est l'idée d'équilibre entre bénéfices et sacrifices qui sous-tend le choix d'un quartier : « Je préfère avoir des pièces plus petites mais rester dans un quartier où je me sens en sécurité... je ne veux pas payer moins cher et habiter dans un endroit mal famé et sale. »

Un bon quartier compte donc beaucoup. Il est perçu comme étant socialement homogène. C'est un quartier où les attentes de nos sujets en matière de sociabilité de voisinage ne sont pas différentes de ce qu'ils avaient vécu en tant que membre d'un couple, au sein d'une famille biparentale. Cette sociabilité est identique à

celle que l'on observe dans les quartiers de classe moyenne : distance courtoise avec la plupart des voisins et entraide occasionnelle avec certains d'entre eux.

Dans leur choix d'un quartier de résidence, les femmes interrogées ne se différencient pas beaucoup, ici encore, des familles biparentales appartenant à la classe moyenne française. Celles qui, dans notre échantillon, n'ont pas eu le choix de leur quartier de résidence, soit ont une image positive de celui qui leur a été attribué, soit n'ont pas d'autre choix en ce qui concerne leur logement. Dans ce dernier cas, un compromis est réalisé qui fait accepter un bon logement, relativement bon marché, et fait renoncer au quartier. Rappelons que ce réalisme qui implique de renoncer à des aspirations importantes, s'accompagne d'un taux élevé de satisfaction en ce qui concerne le logement.

### *La situation monoparentale : évaluation et dimensions*

Les sujets se divisent en deux groupes de taille semblable lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation monoparentale comme positive ou négative. De même, 46 % des femmes de notre échantillon disent avoir des difficultés affectives. Cependant, les évaluations négatives sont deux fois plus fréquentes parmi les femmes habitant en logement social que parmi celles vivant en habitat privé (26 % contre 52 %). Les femmes qui travaillent semblent mieux vivre cette situation que celles qui sont sans emploi ou profession (59 % des cas contre 14 %). Enfin le nombre d'enfants influence cette évaluation, puisque 52 % de celles qui ont entre un et trois enfants émettent une opinion positive tandis que celles qui ont plus de trois enfants ne sont satisfaites que dans 11 % des cas.

De faibles ressources, l'absence d'emploi et une grande famille constituent une accumulation de facteurs qui rendent difficile la situation monoparentale. Les écarts sont dramatiques, particulièrement entre les femmes qui travaillent et celles qui sont sans emploi. Ils sont peut-être dus au fait que des femmes qui ne travaillent pas sont non seulement plus isolées socialement (elles ne sont pas intégrées à un milieu professionnel) mais aussi plus dépendantes d'une aide extérieure, celle de l'aide sociale ou de l'ancien époux. Cette dépendance se traduit en termes d'aide matérielle mais non d'aide ou de soutien émotionnel et psychologique. Les femmes ayant plus de trois enfants ont en plus à faire face à un plus grand nombre de sollicitations de leur part et à un plus grand nombre de responsabilités, ce qui rend les aides émotionnelles et psychologiques d'autant plus indispensables.

La perception que ces femmes ont de l'intimité influence directement leur évaluation de la situation monoparentale. D'une manière générale, 38 % des femmes disent qu'il est difficile de sauvegarder une vie intime et privée en situation monoparentale. Moins de la moitié (44 %) disent avoir une intimité satisfaisante, 25 % jugent ne pas en avoir du tout, et 31 % affirment que l'intimité ne constitue pas un besoin pour elles.

20 % des femmes associent l'idée d'intimité personnelle avec la présence d'un homme à la maison ; 40 % d'entre elles associent la possibilité d'une vie intime avec l'absence de leurs enfants. En d'autres termes, leur définition de la vie privée et intime est relativement large, en fait plus proche de celle de la vie personnelle que de celle de la « vie de couple ». Cependant, ce sont les femmes vivant en HLM ou celles sans emploi qui insistent le moins sur cet aspect de leur vie. « L'étroitesse » des logements et les conditions économiques constituent les facteurs les plus contraignants. L'absence d'emploi est un facteur aggravant : 43 % des femmes dans cette situation représentent négativement ce manque de vie privée, contre 18 % des femmes avec emploi. Ceci s'explique, encore une fois, par le plus grand isolement social dû à l'absence d'emploi mais aussi par la « disponibilité » apparemment sans fin de ces femmes envers leurs enfants. Un travail à l'extérieur, non seulement soustrait la femme à la multiplication des sollicitations de la part de ses enfants mais aussi lui procure une sphère personnelle et des contacts sociaux multiples.

Ce sont surtout les veuves et les femmes les plus âgées de notre échantillon qui ont parlé de leurs problèmes de vie affective. L'idée de la solitude après le départ des enfants est difficile à envisager mais un remariage n'est pas aisé non plus quand on tient compte des enfants. En d'autres termes, la situation de chef de famille monoparentale les conduit, si l'on peut dire, à être « encore plus mère » que par le passé. Elles ne diffèrent pas en cela des femmes mères de jeunes enfants qui nous donnent leur vision de leurs responsabilités vis-à-vis de ces derniers : « Par choix délibéré, j'ai mis ma vie privée à l'écart pour le moment. » D'autres ont l'impression qu'il n'y a rien à dire de leur vie privée : « je n'ai pas l'impression d'avoir une vie privée ; mon travail à l'extérieur, puis à la maison absorbe toute mon énergie et tout mon temps ».

Parmi l'ensemble de ces femmes, le sentiment est très net de toujours manquer de temps, de courir d'une tâche urgente à une autre, tant et si bien que les seuls moments qu'elles considèrent comme totalement privés sont bien souvent des temps de récupéra-

tion de leur énergie plutôt que de loisirs ou de partage avec d'autres personnes.

On retrouve ces résultats dans l'étude que L. Sauer (1986a, 1986b) a consacré aux modes de vie des familles monoparentales américaines, étude dans laquelle il est conduit à poser la question suivante : existe-t-il des besoins particuliers, exprimés par les familles monoparentales, qui justifieraient des réponses particulières au niveau de la conception architecturale des logements et de la planification de la cité ?

Selon L. Sauer, les sujets interrogés refusent tout isolement social, par exemple dans des quartiers qui leur seraient destinés, et font preuve comme la population que nous avons interrogée qui se situe, rappelons-le encore, dans les couches moyennes, de beaucoup de sens du compromis entre ce qui leur tient à cœur et ce à quoi ils peuvent temporairement, et parfois même plus durablement, renoncer. Le quartier par exemple est le facteur le plus important dans le choix d'une résidence, plus que la conception du logement, même quand il implique des sacrifices au niveau de la vie privée. L. Sauer montre que ce qui caractérise la vie quotidienne des femmes et des hommes chefs de familles monoparentales c'est le manque de temps ou le sentiment de ne jamais pouvoir accomplir toutes les tâches qui devraient l'être et celui de ne pas avoir assez de liberté pour vivre sa vie privée. Enfin ils partagent, comme nos sujets, les valeurs de la classe à laquelle ils appartenaient en tant que parent au sein d'une famille biparentale et agissent en conséquence, développant ici aussi, des stratégies pour maintenir leur mode de vie.

Une autre étude américaine, de C. Wilson Kesner (1986) a pour objet la transformation de la relation au chez-soi, après le divorce. Elle montre que le sentiment de stress est le plus souvent lié au manque de contrôle de l'environnement alors que celui d'ajustement est lié au contrôle du milieu physique, à la flexibilité et à la cohésion de la famille.

Nos résultats sont d'une certaine façon confirmés par ces deux études. L. Sauer et C. Wilson Kesner parlent du même phénomène : celui du développement de stratégies qui visent à permettre l'accomplissement, par le parent seul, dans son environnement social et personnel, de toutes les tâches qu'il considère comme normales et souhaitables et qui étaient jusque-là accomplies par les deux parents. C. Wilson Kesner confirme d'autre part notre observation selon laquelle, dans un contexte de famille monoparentale, la flexibilité des rôles est un facteur majeur d'ajustement, d'adaptation, et donc de résolution des problèmes qui se posent à un parent seul.

## *S'organiser : la redistribution des tâches au sein de la famille*

Parce que le temps est compté, la distribution des rôles au sein de la famille est plus définie, plus stricte en somme. « C'est une question d'organisation, chacun sait ce qu'il doit faire » : ce genre de phrase qui revient toujours, montre que ces femmes retrouvent, vis-à-vis de leurs enfants, des attitudes anciennes, souvent encore traditionnelles dans des sociétés où les nécessités de survie conduisent les adultes à demander à leurs enfants de coopérer activement aux tâches quotidiennes.

Les sujets que nous avons interrogés, non seulement se tournent plus vers leurs enfants et leur donnent plus de responsabilités, mais encore redéfinissent, *nolens volens*, les répartitions des tâches entre les garçons et les filles : « On a gardé les mêmes habitudes, le même train de vie, mais il y a moins de place pour l'imprévu et la paresse, surtout pour les garçons, qui mettent la main à la pâte, plus qu'avant. »

Il faut souligner que la redéfinition des tâches domestiques et des tâches de participation à l'organisation de la vie quotidienne en général (en particulier, en ce qui concerne les garçons et les filles) ne s'accompagne pas d'une prise de position sur les bons ou les mauvais principes d'éducation. Nous n'entendons pas dire que filles et garçons doivent être élevés de la même façon mais que les circonstances sont telles, qu'il faut que chacun « mette la main à la pâte » si, précisément, on veut maintenir un certain train de vie et si on veut continuer à vivre ensemble, comme dans une famille « normale ». Il faut enfin souligner que ce thème n'est pas seulement présent dans le discours des femmes qui travaillent, mais également dans celui des femmes sans emploi.

## *La dynamique du positionnement social*

Nous avons cherché à connaître la forme que prenaient les relations sociales une fois la situation monoparentale constituée comme fait accompli. D'une manière générale, 72 % des sujets interrogés ont vécu un changement notable dans leurs relations amicales. Ce changement se manifeste d'abord dans la constitution d'un nouveau réseau d'amitiés (70 % des cas), puis dans le besoin de renouer avec les amis personnels qu'ils avaient avant le mariage (52 % des cas) plutôt qu'avec les amis qui étaient ceux du couple.

La création d'un nouveau réseau d'amitié s'accompagne d'un sentiment, souvent amer, d'abandon de la part des anciens « amis » ou connaissances. La phrase de l'une d'elles, veuve âgée de 34 ans, est révélatrice à cet égard : « ça remet les pendules à l'heure, les relations entretenues par mon mari ne se préoccupent pas de moi ».

De même celle d'une jeune femme divorcée : « au niveau des amis, l'écumage se fait de lui-même ». L'amertume provient de la découverte de la stéréotypie des comportements de sociabilité qui ritualise les échanges entre couples et n'étend pas la légitimité de ces rituels à d'autres situations maritales. L'unité sociale qui rendait ces échanges sociaux légitimes étant éclatée, chacun de ses anciens membres doit se réinsérer dans une nouvelle constellation sociale légitimant, cette fois, les échanges entre individus. En fait, les sujets attribuent l'illégitimité sociale de leur maintien au sein des réseaux de sociabilité dont ils faisaient partie en tant que membre d'un couple à plusieurs raisons : la rivalité sexuelle potentielle avec les autres femmes mariées, leurs responsabilités de mères seules élevant de petits enfants et les jugements éventuels encourus par leur situation.

Cette forme relativement discrète mais souvent difficile à vivre, d'ostracisme social, constitue donc l'une des motivations pour une autre forme de réinsertion qui se manifeste, pour 52 % d'entre elles, par la résurgence des contacts ou amitiés noués avant le mariage. Il s'agit alors d'une réappropriation d'une identité individuelle, non en tant que membre d'un couple mais en tant que personne qui se reconnaît dans des choix personnels, effectués dans le passé. Le passé récent devenant en quelque sorte socialement illégitime, le passé lointain acquiert une légitimité morale et sociale nouvelle, justifiant une nouvelle dynamique d'intégration sociale.

Mais c'est de leur famille, qui seule offre une certaine permanence des liens, que les femmes se rapprochent alors le plus : « A la fin, on vous laisse tomber. Heureusement qu'il y a la famille. » Les parents offrent aussi un refuge et un lieu pour discuter des problèmes de l'heure, en particulier des problèmes pratiques qui sont les plus angoissants pour les mères soudainement confrontées à un grand nombre d'entre eux. L'aide intergénérationnelle, dont nous disions qu'elle est courante dans les familles biparentales françaises, trouve simplement là une occasion de se manifester, en particulier sous sa forme matérielle : « Pour les fins de mois difficiles, il y a mes parents. » Dans ce rapprochement, leurs propres mères jouent souvent un rôle important. Elles reprennent en quelque sorte le « collier » et maternent leurs petits-enfants : « Ma mère a gardé les enfants en attendant que je trouve un emploi, un nouveau logement et une crèche. C'était un grand poids en moins pour moi. » Enfin, les figures masculines de la famille sont sollicitées comme « modèles » ou, comme nous dit une jeune femme veuve, comme « repère masculin » : « Après la disparition de mon mari, c'est mon beau-frère, célibataire, qui m'a hébergée, remonté le moral, servi de repère masculin à ma fille. Sans lui, j'aurais craqué, je n'aurais jamais pu remonter la pente. »

## *Nom de la mère et nom du père : le double rôle*

La situation monoparentale implique une décision au niveau de l'identité familiale, telle qu'elle est véhiculée en particulier par le patronyme. Légalement en France, une femme ne « perd » jamais son nom de jeune fille et elle ne « prend » le nom de son mari que parce que c'est la coutume qui le veut (Sullerot, 1981). Une autre coutume veut cependant qu'une femme « reprenne son nom de jeune fille » après la prononciation légale du divorce. Cette reprise symbolique de son identité sociale antérieure au mariage est effectuée par 34 % des personnes interviewées, c'est-à-dire que dans leur grande majorité (66 %) elles ont opté pour la conservation de leur nom matrimonial.

La femme chargée de famille a tendance, nous l'avons vu, à se réajuster par rapport à sa propre identité. Comme expliquer, qu'un peu plus d'un tiers seulement d'entre elles ait choisi de « reprendre leur nom de jeune fille » ? Celles qui ont gardé le nom du mari donnent deux raisons à ce choix. La première est un réflexe de protection de l'identité sociale de leurs enfants. Lorsqu'elles disent : « Je n'ai pas repris mon nom de jeune fille, c'est plus pratique pour les enfants », elles mettent en avant, encore une fois, leur désir de minimiser tout risque d'ostracisme ou de stigmatisation sociale et de maintenir leurs enfants dans un lignage. Elles conservent aussi cette identité sociale pour des raisons professionnelles. Le père est souvent symboliquement présent par le partage du nom, présence assumée par la mère qui d'ailleurs se perçoit généralement comme étant de fait maintenant à la fois père et mère. Ce dédoublement de leur rôle mobilise de façon quasi constante les femmes seules en tant que, disent-elles, personnes qui sanctionnent, font en sorte que les interdits soient respectés, sont à la fois censeurs et consolatrices : « Il faut être la maman qui comprend tout, et être la barrière, la limite rigoureuse... Un enfant sans père n'a personne d'autre pour déverser le trop plein... C'est difficile d'assumer ce double rôle. »

## *L'argent et le travail*

La situation financière est influencée par l'âge, la situation matrimoniale et le nombre des enfants. Ainsi, 75 % de la population des femmes que nous avons interrogées a un emploi mais 58 % des femmes âgées de 20 à 30 ans sont sans emploi ainsi que 53 % des femmes séparées (c'est-à-dire n'ayant pas légalement divorcé) et 66 % des femmes ayant plus de trois enfants. Encore une fois les femmes habitant en HLM sont plus nombreuses à être sans emploi (60 % contre 18 % des femmes habitant en logement privé).

Le travail est perçu par toutes les femmes ayant une activité pro-

fessionnelle et par la majorité des femmes sans emploi, à la fois comme source de revenus, mais aussi et surtout comme un moyen nécessaire de revalorisation personnelle. Travailler à l'extérieur du foyer représente une manière de se tourner vers l'avenir comme en témoigne l'expression « retravailler pour m'en sortir » que plusieurs d'entre elles utilisent. Le caractère crucial du travail est aussi révélé dans des phrases telles que : « J'ai pris un temps complet, c'était vital pour moi. »

52 % de la population interrogée mentionne qu'elle a un revenu plus faible que par le passé mais parmi ces femmes, 21 % disent avoir le sentiment d'avoir plus d'argent parce qu'elles gèrent seules et mieux leur budget. De même, 42 % des femmes n'ont pas l'impression de se restreindre beaucoup depuis leur changement de situation maritale. En d'autres termes, elles nous disent qu'elles ont à la fois moins et plus d'argent. Moins si l'on s'en tient aux chiffres et à l'anxiété qu'ils provoquent, plus parce qu'elles le gèrent de manière autonome et mieux : « je fais beaucoup plus attention qu'avant. Maintenant, c'est vraiment une joie quand on s'offre quelque chose. On vit mieux, parce qu'avant, on voulait toujours trop ».

Les difficultés matérielles sont mentionnées par 44 % des femmes, ce qui permet de nuancer le tableau d'une situation familiale moins favorable que par le passé, souvent difficile mais jamais décrite comme tragique. Ces difficultés matérielles obligent à des restrictions au niveau du train de vie (24 %), du logement et de son ameublement (23 %) et des loisirs (10 %). 62 % de la population donne l'ordre de priorité suivant, lorsqu'il s'agit d'envisager des « postes » de dépenses : 1) les enfants ; 2) le travail ; 3) les loisirs.

Les mères célibataires sont deux fois plus nombreuses à se restreindre sur tous ces postes de dépenses que les femmes divorcées ou séparées qui bénéficient généralement de pensions alimentaires d'importance variable, plus ou moins régulièrement versées par leur ex-époux.

Les femmes, dans notre échantillon, ne souffrent pas de conditions matérielles dramatiques même lorsqu'elles appartiennent à des milieux relativement modestes et disposent de peu d'argent pour le « superflu ». Notre enquête nous a cependant permis de constater qu'il existe deux façons de se situer vis-à-vis de l'argent versé par l'État. Pour les femmes à revenus moyens qui sont celles qui disposent déjà d'un minimum, capital culturel ou ancienne qualification professionnelle, les allocations permettent de vivre sans drame extrême les périodes de transition. Dans les milieux plus défavorisés où les femmes sont aussi très démunies en biens culturels, les allocations sociales représentent le seul revenu et le seul choix « raisonnable » que beaucoup puissent faire : « J'ai pas été long-



temps à l'école, alors on veut pas de moi, y a pas de place et si je travaillais, femme de ménage ou un truc comme ça, les gosses, qu'est-ce que j'en ferais ? Et puis, ça m'enlèverait des sous, alors je préfère rester comme ça, sans boulot. »

## CONCLUSION

Quelles réponses pouvons-nous apporter aux questions que nous posons concernant les familles monoparentales ?

Les femmes seules chargées ou non de famille sont-elles actuellement dans la société française l'objet d'un ostracisme ? Non, mais elles doivent souvent se réinsérer dans un réseau social souvent constitué, pour les femmes veuves ou divorcées, avant leur mariage. S'agit-il d'une population spécifique ? La catégorie « femme en situation monoparentale » est « pauvre ». Elle réduit les nombreuses dimensions de l'identité individuelle et familiale à un événement qui s'insère dans une dynamique plus complexe. En fait, par certains côtés, la famille monoparentale est semblable aux autres familles françaises, en particulier en ce qui concerne l'habitat, c'est-à-dire l'organisation et l'appropriation du logement et l'importance accordée au choix du quartier. Cependant, parce qu'elle innove aussi, sans dévier tout à fait, parce qu'elle contribue à l'évolution de certains traits traditionnels de la famille française tout en utilisant les ressources de cette même tradition, parce qu'enfin, la famille, la classe et le capital culturel d'origine restent ses grandes références pour son positionnement, la famille monoparentale est une des familles françaises en devenir. Une restriction doit tout de même être apportée à ces conclusions. En effet, nous avons déjà mentionné que nous avons travaillé sur un échantillon de 87 femmes appartenant à la classe moyenne ; elles ont une position sociale privilégiée, qui leur permet d'entretenir une certaine distance avec ce qui est perçu comme étant la « norme ». Il n'est pas question pour elles de marginalité ou de déviance mais bien souvent d'alternative ; alternative qui émerge comme réponse possible à un moment donné de leur vie (Le Gall et Martin, 1987), ce qui n'est pas forcément le cas des femmes seules chargées de famille issues des classes défavorisées.

## BIBLIOGRAPHIE

BACHELARD G., *Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1981.

- BONVALET C., *L'évolution des structures familiales et ses répercussions sur l'habitat*, Paris, Conseil National de l'Habitat, INED, 1985.
- INSEE, *Recensement de la population de 1982*. Sondage au 1/4 (au lieu de résidence), Commune de Strasbourg, tome 16, « Familles selon le type », page 8.
- KOROSSEC-SERFATY P., Experience and Use of the Dwelling, (in) *Human Behavior and Environment*, vol. 9, Home Environments, sous la direction de Altman I. et Werner C. New York, Plenum Press, 1985.
- KRON J., *Home-psych. The social Psychology of Home and De*. New York, Potter, 1983, coration.
- LE GALL M. et MARTIN C., *Les familles monoparentales : évolution et traitement social*. Éditions ESF, Paris, 1987.
- LOYD B., Women, Home and Status (in) *Housing and Identity*, sous la direction de Duncan J.S., New York, Holmes et Meier, 1982.
- PITROU A., Relations entre générations et insertion sociale, *Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle*, Paris, CNRS, 1976.
- ROUSSEL L. et BOURGUIGNON O., La famille après le mariage des enfants. Étude sur les relations entre générations, *Travaux et Documents, Cahier n° 78*, Paris, PUF, 1976.
- SEGALEN M., Familles en France (in) *Histoire de la famille*, sous la direction de Burguière A., Klapish-Zuber C., Segalen M., Zonabend F., volume II, Paris, Armand Colin, 1986.
- SEGALEN M., *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1981.
- SULLEROT E., *Pour le meilleur et sans le pire*, Paris, Fayard, 1985.
- WILSON KESNER C., Single Parent's Environmental Stress and Coping (in) *Purposes in Built Form and Culture Research*, op. cit.